



actualité 25 Octobre 2017

Libres ensemble  
LA MARQUE AUTONOME

## OUI au pluralisme syndical, NON à l'éparpillement dans l'action !

Les élections CE/DP de novembre 2017 interviennent dans un contexte plein d'incertitude pour Orange. L'année 2018 verra, le renouvellement, ou pas, de la présidence de Stéphane Richard, l'évolution de notre actionnariat et le devenir des fonctionnaires dans Orange. La loi n° 2003-1368 du 31 décembre 2003 arrivant à son terme le 31 décembre 2018, il faudra au législateur et au Président d'Orange prendre une décision, en prorogeant la loi afin de permettre, à titre dérogatoire, aux fonctionnaires d'Orange de conserver leur statut jusqu'au départ en retraite du dernier d'entre eux.

Dans cette période trouble les syndicats se trouvent, comme les partis politiques, face aux doutes de certains salariés quant à leur efficacité et leur utilité. Cette année seize organisations syndicales, des plus sérieuses aux plus « folkloriques », ont participé au Protocole d'Accord Pré-électoral (PAP)... Quel gain pour les salariés ? N'oublions pas que le mouvement syndical français est le plus divisé et le plus faible de l'Union Européenne.

Dans ce contexte général, plutôt que défendre nos particularismes syndicaux, il nous faut trouver, le plus souvent possible, des convergences afin de défendre le plus efficacement l'ensemble des salariés et leurs aspirations concrètes et légitimes.

Depuis quatre ans, à Orange, l'UNSA et la CFDT :

- **Analysent** que l'affaiblissement du syndicalisme vient en partie de son éparpillement.
- **Souhaitent** renforcer le pôle réformiste.
- **Partagent** des analyses convergentes sur la plupart des plus gros dossiers de l'entreprise et ont travaillé ensemble sur de nombreux dossiers transverses (l'aide aux aidants, la mutuelle groupe pour tous, la charte de la neutralité.....).
- **Participent** ensemble à des travaux du dialogue social, des négociations, ...
- **Se retrouvent** le plus souvent en accord au niveau inter professionnel.
- **Prônent** tous deux, un syndicalisme de propositions, réformiste, progressiste et combatif. Ce qui nous rapproche est infiniment plus important que ce qui nous sépare.

Fortes de ces différents constats, nos deux organisations décident de continuer à faire cause commune et de renforcer leur partenariat à Orange et c'est pour cela que l'UNSA Orange soutient et appelle à voter pour les listes portées par la CFDT au Conseil d'Administration et aux CE et DP d'Orange.

Suivez l'actualité sur <http://www.unsa-orange.org/>

UNSA ORANGE



UNSA TELECOMS



UNSAINFO

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification aux informations vous concernant auprès de l'UNSA Orange.

Si vous le souhaitez, vous pouvez [ne plus recevoir cette lettre d'informations en vous désabonnant.](#)